

SAS ROUSSILLON TOPO INGENIERIE
Intitulé : Lotissement 7 parcelles

Objet : Bureau d'Etudes pour la mission complète

Dossier : 19170

Commune : Espira de Conflent

HECTARE
A L'ATTENTION DU SERVICE COMPTABILITE
75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
CS 30020
34 741 VENDARGUES

Date de Facturation 20/10/2022

Condition de paiement 30jrs

Date limite de paiement 21/11/2022

MISSION BUREAU D'ETUDES VRD

N°	Désignation des missions	U	Q	P.U	Total HT
1	<u>Dépôt de permis d'aménager :</u> Pièces Ecrites : Demande de permis d'aménager (imprimé CERFA), Programme des travaux (PA8), Règlement (PA10), Engagement du lotisseur (PA12a), Statuts de l'association syndicale libre (PA12b), Notice descriptive (PA2, PA6, PA7) Pièces graphiques : Plan de situation (PA1), Plan d'état des lieux (PA3), Plan de décomposition côté dans les 3 dimensions (PA4), deux Vues et Coupes du terrain (PA5), Plans des travaux d'équipement (voirie, réseau d'eaux pluviales, réseaux d'eaux usées et d'eau potable, réseau basse tension, réseaux de télécommunication et d'éclairage public) (PA8), document graphique faisant apparaître une ou plusieurs implantations des bâtiments (PA9) Nota : Hors Notice hydraulique	FT	0	2500	Facturé
2	<u>DCE : Dossier de Consultation des Entreprises :</u> Etablissement du dossier de consultation des entreprises, comprenant les réunions avec l'architecte et les bureaux d'études techniques, les réunions avec les concessionnaires, le DPGF, le BPU, le CCTP et les plans techniques.	Ft	0	2000	Facturé
3	<u>DET : Direction des Travaux :</u> Organisation, gestion et direction des réunions de chantier hebdomadaires. Vérification des états quantitatifs mensuels établis par les entrepreneurs, établissement et transmission au maître d'ouvrage des propositions de paiement de l'entrepreneur, confection des bordereau de prix supplémentaires et avenants éventuels, organisation des opérations de réception des ouvrages et participations à ces opérations en assistance au maître d'ouvrage, liaisons avec les organismes de contrôle éventuel, établissement et notification à l'entrepreneur du décompte général définitif, instruction des mémoires de réclamation de l'entrepreneur et assistance au maître d'ouvrage au règlement des litiges correspondants	%	20	2700	540.00€
4	<u>AOR : Assistance aux opérations de réception :</u> Constitution du dossier des ouvrages exécutés et remise au maître d'ouvrage du dossier des ouvrages exécutés comprenant: la collecte, en vue de l'exploitation des ouvrages des notices de fonctionnement des ouvrages ainsi que des plans de récolement conformes à l'exécution et toutes les conformités des concessionnaires attenantes à ces plans.	Ft	0	800	0.00€



RTI
Roussillon Topo Ingénierie

Prestataire
localisation réseaux

Géoréférencement
& direction
BUREAU VERITAS
Certification



FACTURE N° : 2022-4892

Montant HT	540.00 €
TVA 20%	108.00 €
MONTANT TTC	648.00 €

NOTA : Information à diffuser à l'acquéreur. Les acquéreurs s'acquitteront lors de l'acte définitif de vente, via le notaire, des frais de géomètre pour l'établissement du plan de bornage (Loi SRU) s'élevant à **550 € TTC**.

A Perpignan, le 20 octobre 2022,
Vu, Vérifié et reconnu bon à payer



N°1 : facturé le 07/07/2021 et réglé le 30/08/2021
N°2 : facturé le 19/05/2022 et réglé le 14/10/2022
N°3 : 20 % facturé le 04/08/2022 et réglé le 15/09/2022
N°3 : 20% facturé le 26/09/2022 et non réglé
N°3 : 20% facturé le 20/10/2022

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.